

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 Enseignement et éducation - Professorat du second degré						Diplôme					
Parcours-type : Lettres modernes						State VDF :					
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours 2 ans						Code Etape :					
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude						Code VET :					
Responsable de l'Année :											
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner la discipline 1 (cf parcours)	NON		O	6	6				20	40	
Enseignement - apprentissages de la discipline 1 (cf parcours)	NON		O	25	25				81	162	
Accompagnement des stages en pratique accompagnée - Discipline (cf parcours)	NON		O	3	3					27	
Psychologie et sciences de l'éducation 1 : Pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD 2 ans	NON		O	8	8			OUI (a)			
						CC1 : écrit (2h) hors séance	50%				
						CC2 : écrit (2h) hors séance	50%				
Psychologie cognitive : processus cognitifs et développement cognitif et apprentissages - PSD 2 ans									9	6	
Psychologie sociale : processus affectifs, motivationnels, relationnels et apprentissages - PSD 2 ans									9	6	
Sciences de l'éducation 1 : pratiques efficaces - PSD 2 ans									9	12	
Sciences de l'éducation 2 : école inclusive - PSD 2 ans									9	12	
Philosophie et sociologie de l'éducation 1 : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD 2 ans	NON		O	6	6			OUI (a)			
						CC1 : écrit (2h) hors séance	50%	OUI (a)			
						CC2 : écrit (2h) hors séance	50%				
Connaissances institutionnelles : le système éducatif et de ses partenaires, droits et devoirs du fonctionnaire - PSD 2 ans									6	6	
Philosophie de l'éducation : valeurs et principes de la république - PSD 2 ans									9	12	
Sociologie de l'éducation : enjeux éducatifs actuels - PSD 2 ans									9	12	
S'engager dans une démarche de développement professionnel 1 - PSD 2 ans	NON		O	9	9						
Culture de la recherche en éducation - PSD 2 ans											
						CC1 : écrit (1h30) hors séance					
						CC2 : rendu de travaux					
							Validé/Non validé	OUI (b)			
							Validé/Non validé	OUI (c)			
Recherche en éducation - PSD 2 ans									6	6	
Séminaires - PSD 2 ans									3		
Rapport aux savoirs, rapport aux faits et données probantes - PSD 2 ans									12	9	
Mémoire - PSD 2 ans								NON			18
						CC1 : oral (hors séance) (d)	20%				
						CC2 : rendu de travaux (d)	30%				
						CC3 : rendu et soutenance (hors séance)	50%				
Langue vivante	non		X	3	3						18
• Anglais								OUI(e)		*18	
						CC1 : écrit (1h)	validé/non validé				
						CC2 : oral (5 min)	validé/non validé				
• Ouverture à l'international								OUI(e)		*18	
						CC1 : écrit (1h)	validé/non validé				
						CC2 : oral (5 min)	validé/non validé				
Total ECTS /Année						60			182,00	328,00	18,00
Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :											
(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 2h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.											
(b) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace la note de contrôle continu initiale.											
(c) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), le résultat remplace le résultat de contrôle continu initial.											
(d) Si la note de CC3 est meilleure que la moyenne pondérée du CC1 et du CC2 (c'est-à-dire 0,2*CC1+0,3*CC2), elle remplace les notes de CC1 et de CC2											
(e) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.											

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

** CLASS : Corps, Langues, Arts, Sciences et Sociétés

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 Enseignement et éducation - Professorat du second degré						Seule l'épreuve : Coef. 100 Seule l'épreuve : Coef. 100					
Parcours-type : Parcours Lettres modernes Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude Responsable de l'Année :											
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrée (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation initiale		Seconde chance	CM	TD	TP
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)			
Apports de la recherche pour enseigner les lettres modernes 1	non		O	6	6				20	40	
Adosser son enseignement à la recherche linguistique, littéraire et artistique					100%						
						CC1 : écrit (1h30) en séance	50%	OUI (a)			
						CC2 : écrit (1h30) en séance	50%	OUI (a)			
recherche en langue et littérature française une culture historique et artistique élargie									*7	*14	
									*7	*14	
Prendre appui sur les apports de la recherche en didactique de la littérature et de la langue					0%				*6	*12	
Enseignement - apprentissages des lettres modernes 1	NON		O	25	25				81	162	
Approfondir ses savoirs disciplinaires en langue française et en littérature pour enseigner					30%			OUI (b)			
						CC1 : écrit (1h30) en séance	50%				
						CC2 : écrit (1h30) en séance	50%				
disciplinaires en langue française pour enseigner									*10	*20	
Approfondir ses savoirs en littérature pour enseigner									*10	*20	
Enseignement scolaire de la langue et analyse de situation didactique					35%			OUI (c)			
						CC1 : écrit (2h) en séance	35%				
						CC2 : écrit (2h) en séance	35%				
						CC3 : écrit (2h) en séance	30%				
Analyse de situation didactique									*9	*18	
Enseignement de la grammaire, de l'orthographe et du lexique									*17	*34	
Enseignement de la littérature, de l'écriture et de la mise en voix					35%			OUI (d)			
						CC1 : écrit (3h) en séance	35%				
						CC2 : écrit (3h) en séance	35%				
						CC3 : écrit (3h) en séance	30%				
littérature, des groupements de textes et des séquences sur œuvre intégrale									*17	*34	
Donner le goût de lire, d'écrire									*18	*36	
Accompagnement des stages de pratique accompagnée en lettres modernes	NON		O	3	3						
Stage								OUI (e)			
						Stage	validé/non validé				
Accompagnement des stages								OUI (f)		27	
						CC1 : Oral (20 min) en séance	50%				
						CC2 : Oral (20 min) en séance	50%				
Total ECTS /Année						34			101,00	229,00	0,00
Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :											
Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées : - s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ; - s'il y a plusieurs épreuves, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement et uniquement celles associées aux matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu au moins 10 et dans le cas où il y a une nouvelle épreuve par CC, ils passent uniquement celles pour lesquelles ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats des CC initiaux. (a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace la note de contrôle continu de cette matière. (b) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière. (c) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 2h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière. (d) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 3h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière. (e) Le stage fera l'objet d'une évaluation à l'issue des 8 premières semaines de stage ; en cas de non validation, il fera l'objet d'une nouvelle évaluation à l'issue des 10 premières semaines de stage. (f) Organisation d'une nouvelle épreuve (oral 20 min), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.											

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante : INSPE

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 Enseignement et éducation - Professorat du second degré						Code Diplôme : Code VDI : Code Étage : Code VET :					
Parcours-type : Lettres modernes											
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours 2 ans											
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude											
Responsable de l'Année :											
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner la discipline 2 (cf parcours)	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	6	6			OUI	12	24	
Enseignement - apprentissages de la discipline 2 (cf parcours)	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	18	18				30	60	18
Psychologie et sciences de l'éducation 2 : pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD 2 ans	non		O	6	6	CC1 : écrit (1h30) hors séance CC2 : écrit (1h30) hors séance	50% 50%	OUI (a)	7,5	31,5	
Philosophie et sociologie de l'éducation 2 : construire son action dans un collectif PSD 2 ans	non		O	5	5	CC1 : écrit (1h30) hors séance CC2 : écrit (1h30) hors séance	50% 50%	OUI (a)	6	6	
Enseigner dans un collectif : projets, instances et partenariat - PSD 2 ans										21	
Sociologie, philosophie et sciences de l'éducation 2 : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD 2 ans											
S'engager dans une démarche de développement professionnel 2 - PSD 2 ans	non		O	5							
Recherche en éducation, collectifs apprenants, pratiques collaboratives - PSD 2 ans									6	6	
Enseigner et apprendre à l'ère de l'intelligence artificielle - PSD 2 ans						CC1 : écrit sur plateforme CC2 : rendu de travaux	validé/non validé validé/non validé	OUI (b) OUI (c)	6	9	3
Interdisciplinarité - PSD 2 ans										6	
Stage en responsabilité - PSD			O	20		CC1 : Stage 1 CC2 : Stage 2	validé/non validé validé/non validé	OUI (d)			
Facultatif : mobilité internationale	Mutualisé avec le DIU PCPES		F						*9		
Total ECTS / Année						60			67,50	163,50	21,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :
 - s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;
 - s'il y a une nouvelle épreuve par CC, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement les nouvelles épreuves lorsqu'ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats initiaux.
 (a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière
 (b) Organisation d'une nouvelle épreuve (passation sur plateforme), le résultat obtenu remplace le précédent
 (c) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), le résultat obtenu remplace le précédent.
 (d) Si le stage est validé en fin d'année, alors stage 1 et stage 2 sont validés.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

* Le volume horaire indiqué comprend au moins 3h en lien avec l'usage du numérique.

** CLASS : Corps, Langues, Arts, Sciences et Sociétés

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 Enseignement et éducation - Professorat du second degré

Parcours-type : Lettres modernes

Parcours pédagogique (le cas échéant) : Parcours 1 an

Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude

Responsable de l'Année :

Scène Équipes
Scène 101
Scène Équipe
Scène 101

Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES		
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	CM	TD	TP
Apports de la recherche pour enseigner la discipline 2 (cf parcours)	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	6	6			OUI	12	24	
Enseignement - apprentissages de la discipline 2 (cf parcours)	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours		O	18	18			OUI	30	60	18
Psychologie et sciences de l'éducation : Pratiques efficaces et accessibilité aux savoirs pour tous - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD		O	6	6			OUI (a)			
						CC1 : écrit (1h30) hors séance	50%				
						CC2 : rendu de travaux	50%				
Psychologie cognitive : processus cognitifs et développement cognitif et apprentissages - PSD 1 an									4,5	1,5	
Psychologie sociale : processus affectifs, motivationnels, relationnels et apprentissages - PSD 1 an									4,5	1,5	
Sciences de l'éducation 1 : pratiques efficaces - PSD 1 an									6	7,5	
Sciences de l'éducation 2 : école inclusive - PSD 1 an									6	7,5	
Philosophie et sociologie de l'éducation : construire son action dans le cadre de la communauté éducative et du service public - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD		O	5	5			OUI (a)			
						CC1 : écrit (1h30) hors séance	50%				
						CC2 : rendu de travaux	50%				
Connaissances institutionnelles : le système éducatif et de ses partenaires, droits et devoirs du fonctionnaire - PSD 1									3	3	
Philosophie de l'éducation : valeurs et principes de la république - PSD 1 an									6	7,5	
Sociologie de l'éducation : enjeux éducatifs actuels - PSD									6	7,5	
S'engager dans une démarche de développement professionnel - PSD 1 an			O	5	5						
Recherche en éducation, collectifs apprenants, pratiques collaboratives - PSD 1 an					100%			NON	6	6	
						CC1 : oral (hors séance) (b)	20%				
						CC2 : rendu de travaux (b)	30%				
						CC3 : rendu et soutenance (hors séance)	50%				
Enseigner et apprendre à l'ère de l'intelligence artificielle	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD								6	9	3
						CC1 : écrit sur plateforme	validé/non validé	OUI (c)			
						CC2 : rendu de travaux	validé/non validé	OUI (d)			
Interdisciplinarité - PSD 1 an	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD									6	
Stage en responsabilité - PSD	Mutualisé avec le DIU PCPES - PSD		O	20		Stage 1 Stage 2	validé/non validé validé/non validé	OUI (e)			
Facultatif : mobilité internationale	Mutualisé avec le DIU PCPES		F					**9			
Total ECTS / Année						60			90,00	141,00	21,00

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées :

- s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ;

- s'il y a une nouvelle épreuve par CC, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement les nouvelles épreuves lorsqu'ils n'ont pas obtenu au moins 10 ou une validation aux épreuves initiales et leurs nouveaux résultats remplacent les résultats initiaux.

(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 1h30), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette UE.

(b) Si la note de CC3 est meilleure que la moyenne pondérée du CC1 et du CC2 (c'est-à-dire $0,2*CC1 + 0,3*CC2$), elle remplace les notes de CC1 et de CC2.

(c) Organisation d'une nouvelle épreuve (passation sur plateforme), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.

(d) Organisation d'une nouvelle épreuve (rendu de travaux), le résultat obtenu remplace le résultat précédent.

(e) Si le stage est validé en fin d'année, alors stage 1 et stage 2 sont validés.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

* Le volume horaire indiqué comprend au moins 3h en lien avec l'usage du numérique.

** CLASS : Corps, Langues, Arts, Sciences et Sociétés

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 Enseignement et éducation - Professorat du second degré						Cadre D'emploi : Cours : 100 : Cours : 100 : Cours : 100 : Cours : 100 :												
Parcours-type : Lettres modernes																		
Parcours pédagogique (le cas échéant) :																		
Responsable de la Formation : Marie-Sylvie Claude																		
Responsable de l'Année :																		
Intitulé des UE (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation continue intégrale (ECI)			NOMBRE D'HEURES									
						Evaluation initiale		Seconde chance	CM	TD	TP							
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Seconde chance (intégrée à l'Evaluation initiale)										
Apports de la recherche pour enseigner les lettres modernes 2 Mobiliser et enrichir ses connaissances disciplinaires fondamentales Mobiliser et enrichir ses connaissances fondamentales pour enseigner les genres Mobiliser et enrichir ses connaissances en langue Didactique des arts visuels en lien avec la recherche	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours lettres modernes	O		6	6													
						100%	CC1 : écrit (1h30) en séance	50%	OUI (a)				12	24				
							CC2 : écrit (1h30) en séance	50%										
								50%										
						0%												
	Enseignement-apprentissages en lettres modernes 2 Didactique de la littérature Didactique de la langue Didactique de l'écriture et de l'oral Accompagnement du stage en responsabilité en lettres modernes	Mutualisé avec le DIU PCPES parcours lettres modernes	O		18	18												
						35%	CC1 : rendu de travaux	50%	OUI (b)	*11	*22							
							CC2 : écrit (3h) en séance	50%										
								50%										
						35%	CC1 : écrit (2h) dont 30 min hors séance	50%	OUI (c)	*11	*22							
							CC2 : rendu de travaux	50%										
								50%										
						30%			OUI (a)	*8	*16							
							CC1 : rendu de travaux	50%										
							CC2 : oral (30 min)	50%										
					0%								*18					
Total ECTS / Année											24			42,00	84,00	18,00		
Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :																		
Si une UE n'est pas validée, une ou plusieurs épreuves de seconde chance sont organisées : - s'il y a une seule épreuve, elle est obligatoire pour tous les étudiants n'ayant pas validé l'UE et le nouveau résultat remplace tous les résultats de l'UE ; - s'il y a plusieurs épreuves, les étudiants n'ayant pas validé l'UE passent obligatoirement et uniquement celles associées aux matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu au moins 10.																		
(a) Organisation d'une nouvelle épreuve (oral 20 min), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière. (b) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 3h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière. (c) Organisation d'une nouvelle épreuve (écrit 2h), la note obtenue remplace les notes de contrôle continu de cette matière.																		

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées